

Une Constitution pour le Brésil

Cette fois, c'est fait. Il aura fallu cinq projets successifs, plus d'un an de débats parlementaires et de conflits ouverts avec la présidence, sans compter des années de transition vers la démocratie, pour que le Brésil se dote d'une Constitution civile. Adoptée le vendredi 2 septembre, le texte met un terme définitif au régime autoritaire hérité du gouvernement militaire qui avait tenu le pays de 1964 à 1985. Et le projet final, qui devrait être en principe achevé le 16 septembre, sera promulgué le 23. Date symbolique choisie pour coïncider avec le printemps austral ?

Car l'adoption de cette charte constitutionnelle - obtenue au prix de quelle « ascèse » politique ! - qui a subi pas moins de trente-neuf mille amendements, apporte une bouffée d'oxygène démocratique à ce Brésil étouffé par la crise. En témoigne l'euphorie des parlementaires lors du vote de mesures comme le droit de grève sans restriction, la journée de travail à la chaîne ramenée à six heures, ou encore la nationalisation des ressources minières. Sans oublier, évidemment, la fin de la censure, ou même cette limitation de la présence étrangère dans l'économie.

A bien des égards, ce catalogue de mesures généreuses et un tantinet académiques pourra sembler stoïque en regard des problèmes qui restent à régler : une inflation annuelle voisine de 20 %, une dette extérieure de plus de 120 milliards de dollars, pour ne rien dire de la crise d'identité sociale qui déchire un pays dont près de deux tiers des habitants vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

« Qui paiera la note ? », avait lancé le président Sarney, cet été, alors qu'après bien des polémiques le texte définitif de la nouvelle Constitution prenait forme. Et le président, se faisant l'écho des milieux conservateurs, de jouer les Cassandre, prédisant une inflation accrue, une stagnation économique et une instabilité politique plus grande encore. Tant il est vrai que, depuis l'accession au pouvoir, en avril 1985, du peu charismatique et très contesté José Sarney, ce fut le vice-président de Tancredino Neves - l'honnête-homme de la transition démocratique, disparu avant d'avoir régné - les réformes annoncées se sont enfilées.

La nouvelle Constitution brésilienne est, pour l'instant, une boîte de Pandore, mais elle aura au moins eu pour conséquence de donner une place de choix, dans ce « printemps brésilien », à l'architecture de ce petit édifice parlementaire : M. Ulysses Guimarães.

A sobrado et sous ses, M. Guimarães, qui préside aux triples destinées de l'Assemblée constituante, de la Chambre fédérale des députés et du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), aux séparations centristes, n'a pas d'ambition présidentielle « avouée ». Mais, à présent, « un crédit démocratique » inestimable aux yeux de tous ceux qui espèrent à un certain changement au Brésil, et qui ne savent pas toujours vers quel se tourner.

Changement qui pourrait intervenir dès l'année prochaine. L'Assemblée constituante ayant tranché en mars dernier, au terme d'une autre négociation byzantine, en faveur du maintien du présidentisme et fixé à quatre ans le mandat du chef de l'État, les Brésiliens éliront au suffrage universel, en novembre 1989, le successeur de M. Sarney. Un exercice qu'ils n'ont pas pratiqué depuis 1960.

M 0146 - 0905 0 - 6,00 F



Selon un rapport d'Amnesty International

Des centaines de civils kurdes ont été tués à l'arme chimique par les forces irakiennes

Dans un rapport publié le vendredi 2 septembre à Londres, Amnesty International confirme l'utilisation par l'Irak des armes chimiques dans le nord du Kurdistan. Des centaines de civils ont été tués. L'organisation humanitaire affirme que ces « massacres » s'inscrivent dans une « politique systématique et délibérée visant à éliminer un grand nombre de civils kurdes ». Selon le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), plus de quarante mille civils kurdes sont encerclés par l'armée irakienne, qui les empêche de rejoindre les quelque cent mille Kurdes réfugiés en Turquie.

Près de treize ans après l'accord d'Alger, conclu entre le chah d'Irak et le président irakien Saddam Hussein, l'histoire se répète, et tout semble indiquer que les Irakiens entendent profiter du cesse-le-feu, proclamé le 20 août, pour en finir une fois pour toutes avec leur « problème kurde », de la manière brutale qui leur est propre.

Les perdants de la paix

L'accord-surprise de mars 1975 avait bien scellé - provisoirement - la réconciliation entre les deux ennemis du Golfe. Mais celle-ci s'était faite sur le dos du peuple kurde, éternel sacrifié de tous les accords conclus dans cette région. Les peshmergas kurdes du général Moustapha Barzani, le chef charismatique du PDK (le Parti démocratique du Kurdistan), allaient d'ailleurs faire rapidement les frais des embarras d'Alger.

Le PDK était alors plus puissant qu'il ne l'avait jamais été depuis l'insurrection kurde de 1961. Sur le plan politique, il s'identifiait à l'ensemble du peuple kurde d'Irak et sur le plan militaire ses troupes se trouvaient à portée de canon des champs pétrolifères de Kirkouk. L'initiative appartenait aux peshmergas, qui, armés sans compter par les Irakiens, avaient quitté leurs bases de haute montagne et commençaient à opérer dans les plaines centrales.

Le développement de l'assistance militaire fournie par l'Irak aux Kurdes avait cependant pris une signification politique évidente, Téhéran ayant désormais son mot à dire en ce qui concerne l'avenir et le sort même de la révolution kurde, qui était devenue dramatiquement dépendante de l'aide irakienne dans presque tous les domaines.

Plus tard on reprochera à Moustapha Barzani sa décision d'abandonner les formes traditionnelles de la guérilla pour mener une guerre classique, en affirmant que cette décision a constitué une grave erreur fondée sur le postulat de la permanence de l'aide militaire irakienne. Dans les huit heures qui suivirent les accolades d'Alger, les camions militaires irakiens commencèrent à récupérer l'équipement fourni aux peshmergas : pièces d'artillerie, munitions, équipements militaires et même des vivres dont pourtant

Le débat au Parti socialiste

M. Michel Rocard défend sa conception de l'ouverture

M. Rocard a affirmé le vendredi 2 septembre, à Vitrolles, que le gouvernement a un « projet » qui lie les préoccupations quotidiennes aux objectifs à long terme. Il répond ainsi à ses détracteurs socialistes et à l'opposition, qui lui ont fait grief de manquer d'un « grand dessein ». M. Rocard doit faire face à la pression des centristes, concrétisée par une lettre de M. Méhaignerie (lire page 6).

Les écarts de langage de M. Le Pen



Reçu, le vendredi 2 septembre, par le maire RPR du Cap d'Adge, M. Pierre Leroy-Basulieu, M. Le Pen devait déclarer : « Il n'y a pas de majorité à droite sans le Front national. Cette vérité a fait son chemin auprès des responsables locaux. » Cette « vérité », en effet, a déjà fait son chemin dans plusieurs régions, avant, peut-être, de s'illustrer dans certaines majorités municipales en mars 1989. Plus que jamais pourtant, M. Le Pen s'est montré tel qu'en lui-même en lançant vendredi son calembour sur « M. Durafour... criminel ». Combien de « détails » de ce genre faudra-t-il encore pour que les grandes consciences de la droite et du centre accèdent enfin à la « vérité » de cet homme, qui devrait, une fois pour toutes, rendre inféquentable ? - J.-M. C. (Lire nos informations page 16.)

Nouvelles prisons : 13000 places

M. Arpaillange a modifié le plan de constructions de M. Chalandon

PAGE 7

La fin des grèves en Pologne

Les mineurs de Haute-Silésie ont repris le travail dans l'amertume

PAGE 3

Le scandale de la « mafia ouzbèke »

Le genre de Brejnev devant les juges

PAGE 3

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Bérégoïvy invité dimanche à 18 h 15

Le sommaire complet se trouve en page 16

« Une affaire de femmes », au Festival de Venise

Un grand Chabrol

Avec « Une affaire de femmes », projeté vendredi 2 septembre au Festival de Venise, le public retrouve le meilleur de Claude Chabrol, et Isabelle Huppert extraordinaire.

Au Festival de Venise, ces derniers jours, on voit très haut parmi les symboles et les paraboles, entre Angelopoulos et Olmi, dans un grand fracas vivant et lucide, nous sommes redescendus sur terre. Pour suivre l'histoire, inspirée de faits réels, de Marie l'avortuse qui finira sur l'échafaud. Pas au Moyen Age. Hier. Pas loin de nous. Dans

un village normand à l'heure allemande. Autant le dire tout de suite, « Une affaire de femmes » n'est pas seulement un grand Chabrol. C'est un grand film. Où Isabelle Huppert met mieux que du talent, l'inusable et volatile vérité de la vie.

Marie arrache des orties pour la soupe avec ses deux mioches à ses basques. La petite fille est jolie. Le petit garçon, l'aîné, est moins beau, elle l'appelle « mon vilain canard ». Elle l'aime bien tout de même. On est en Normandie et c'est la guerre. Le mari est prisonnier. Marie se débrouille comme elle peut. Elle a une amie, une vraie. Elles guin-

chent entre filles dans la salle du café au son de « Ici l'on pêche, vous y pêchez aussi. Cette amie s'appelle Rachel. Un jour les Allemands l'embarquent. Parce qu'elle est juive. Et Marie pleure dans l'escalier son amie partie... C'est une bonne fille, Marie, et parce que c'est une bonne fille elle va rendre service à sa voisine qui a « un pépin ». Etre enceinte quand le fiancé part pour le STO et ne peut rien promettre, c'est un pépin. Voilà comment on devient faiseuse d'anges. Pour rendre service et parce qu'on sait l'usage d'une injection de savon noir.

DANIÈLE HEYMANN. (Lire la suite et l'article de JEAN-MARC TREOLLEYRE page 9.)

ALAIN TOURAINE

LA PAROLE ET LE SANG

ALAIN TOURAINE
LA PAROLE
ET LE SANG

EDITIONS ODILE JACOB

LA PAROLE ET LE SANG

Abandon à Flushing Meadow

Noah à la dérive

La poïse ! Paraitra si éclatant de santé et être si fragile. C'est le paradoxe de Yannick Noah dont la carrière restera une succession de promesses non tenues. Ecrasé psychologiquement par sa victoire à Roland-Garros en 1983, il avait fui la France. Son tennis brillant a connu ensuite de longues éclipses à cause d'annus musculaires ou articulaires variés.

« Si Yannick ne tient pas le quinze, c'est à désespérer », disait Patrice Hagelauer, au début du tournoi de Flushing Meadow (le Monde du 2 septembre). L'entraîneur du joueur français faisait allusion aux injections, aux massages, au stretching, à la balnéothérapie et à tous les autres soins apportés pendant des semaines au genre du champion français. Malheureusement, l'articulation s'est remise à grincer, le vendredi 2 septembre, contre le jeune Australien Jason Stoltenberg, obligant Yannick Noah à abandonner la partie. Contre cette tendinite tenace qui l'handicape depuis 1982, l'intervention chirurgicale apparaît comme l'ultime recours. Cependant, un arrêt de plusieurs mois hypothéquerait le retour de Noah au plus haut niveau. Grave dilemme pour un champion en fin de carrière. « Je vais peut-être devoir penser à autre chose », a-t-il confessé.

(Lire nos informations page 8.)

مكتبة من الأصل

Treize mille places au lieu de quinze mille

Le programme de construction des nouvelles prisons présenté par M. Arpaillange se démarque du projet Chalandon

Après plusieurs semaines d'études et de réflexion, le ministre de la Justice, M. Pierre Arpaillange, a décidé de modifier...

revenir. Autorisations de programme et crédits de paiement sont « verrouillés » sur plusieurs années.

De plus, la part du privé dans le fonctionnement de ces établissements a été réduite. L'administration, le travail pénal, les activités socio-éducatives reviennent au secteur public.

connaître une extension sans précédent. Cela satisfait le personnel pénitentiaire inquiet des répercussions...

Nécessité d'embarques

Mais ces modifications seront coûteuses en personnel: il faudra embaucher 4 500 et 4 500 gardes...

Inculpée d'assassinat

Simone Weber a été confrontée à sa fille, qui l'avait accusée

NANCY de notre correspondant

Après avoir été confrontée, jeudi pendant toute la matinée, à son ancien voisin, M. Nicolas Haag, quatre-vingt-six ans, Simone Weber, cinquante-six ans, inculpée d'assassinat...

de carte bleue avec sa mère, mais qu'il n'avait pas été question de la carte de crédit disparue.

Après l'attaque d'une bijouterie

L'un des policiers blessés à Perpignan est mort

Le sous-brigadier de police Marc Pierre, trente-six ans, grièvement blessé avec un autre camarade, est mort le 23 août de ses blessures.

Le bilan de ce drame, dont les auteurs sont deux détenus bénéficiaires de permissions de sortie, ajoute à l'émotion déjà exprimée au lendemain des faits par différents syndicats de police.

BIBLIOGRAPHIE

Francs-maçons du Nord

Patrick Otdone, docteur en histoire et président de l'Association régionale pour le mémoire de l'Occupation et de la Résistance en zone interdite (MEMOR), publie un ouvrage sur la maçonnerie de Vichy (du 11 août 1941 sur les sociétés secrètes) par les autorités locales (1).

dans le Nord dès le début de la III^e République. Patrick Otdone démontre, avec force documents, les mécanismes de la répression à partir de la publication, dans le Journal de l'Etat Français, des listes de dignitaires maçonniques à qui il était demandé de renoncer à leur engagement.

Le cabinet du secrétaire d'Etat chargé des handicapés

M. Michel Gilbert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, vient de constituer son cabinet (1). Il a choisi comme directeur M. Genevieve Laroque, inspecteur général de la Sécurité sociale.

Le chef du cabinet est M. Michèle Zwang-Grallier, directrice de collège; conseiller technique (budget); M. Philippe Didier, attaché d'administration; conseiller technique (recherche); M. Patrice François, psychologue clinicien; chargée de presse: M. Vincent Sauterel.

Agée de cinquante-huit ans, M. Laroque est ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration. Elle a fait carrière dans différents ministères, notamment ceux des affaires sociales et de la santé.

Trois morts dans la chute d'un avion de tourisme. Trois personnes d'une même famille ont péri dans un accident d'avion, survenu mercredi 31 août près de Moutiers (Pyrénées-Atlantiques).

Le décès du sous-brigadier Marc Pierre porte à dix le nombre de policiers et de gendarmes tués depuis le début de l'année 1983 au cours d'affrontements avec des malfaiteurs de droit commun, des terroristes présumés ou des forcenés.

(1) La Langue Nuis des francs-maçons du Nord, Editions des Bédouins, 23, rue Vauvain à Doulezque, 156 pages, 75 F.

L'affaire Jobic

Les tribulations en Algérie d'un témoin de l'accusation

Principal témoin à charge contre le commissaire Jobic, qu'elle accuse de corruption, Zoulika Zenati, dite « Zouzou », de nationalité algérienne, est actuellement retenue en Algérie par les autorités de son pays, empêchée de rentrer en France, où elle vit et où son retour était attendu pour la fin du mois d'août.

qu'une demi-heure, uniquement à cause de ce passeport, nous n'en avons pas, nous ne nous sommes pas interrogés sur ce sujet.

Comme les années précédentes, Zoulika Zenati était partie, fin juillet, en Algérie pour rendre visite à sa famille. Il y a une dizaine de jours, elle s'est fait savoir à ses avocats, M. William Bourdon et Francis Terquem, elle a été convoquée par le commissaire principal de Mostaganem, sa région d'origine.

Un passeport lui a alors été demandé, et elle aurait été interrogée durant six heures sur l'affaire Jobic, les policiers de Mostaganem s'adressant particulièrement à la teneur de ses déclarations faites à M. Jean-Michel Hayat, magistrat nantais en charge de cette instruction.

On peut néanmoins supposer que le rôle de Zoulika Zenati dans l'affaire Jobic n'est pas sans rapport avec ses traces administratives, aujourd'hui. Le dossier comporte en effet un aspect « algérien » avec notamment la récente arrivée, pour la défense du commissaire Jobic, d'un avocat, M. Saleh Sedik, venu spécialement d'Alger pour se joindre à M. Jean-Marc Varant.

Reste à savoir si, dans un dossier où les pressions sont patentes, la police algérienne agit, à l'égard de Zoulika Zenati, de sa propre initiative ou à la demande de collègues français « bien intentionnés ». Les rapports entre la police d'Alger et certains secteurs de la police française sont parfois suffisamment troubles pour autoriser la question.

GEORGES MARION.

ENVIRONNEMENT

Acceptant finalement la cargaison du « Karin-B »

L'Italie décide de ne plus exporter ses déchets

Le cargo ouest-allemand Karin-B, actuellement immobilisé au large du port de Havre (Seine-Maritime) et porteur de plus de 4 000 fûts de déchets toxiques qui avaient été illégalement stockés au Nigeria par des entreprises italiennes, va repartir pour l'Italie avec son embarrassante cargaison.

En attendant, le commandant du Karin-B dit le navire est étroitement surveillé par le remorqueur de haute mer français Abeille-Languedoc, affrété par la marine nationale, réclame car, mazout et vivre, affirmant qu'il ne dispose plus que d'une semaine de réserves. Il est en effet temps que cette partie de ping-pong cesse pour l'équipage dont cinq membres paraissent souffrir - selon la préfecture maritime de Cherbourg qui a dépêché un médecin sur place - de douleurs lombaires et thoraciques depuis une dizaine de jours.

Le gouvernement italien a décidé en effet de mettre un terme à la longue errance de ce navire poubelle qui s'est vu refuser l'entrée des ports espagnols, britanniques, néerlandais, belges et français.

Si le gouvernement italien s'est donc engagé à mettre en œuvre un plan national pour le traitement des déchets, il lui reste à régler le

Le Monde - ABONNEZ-VOUS RE-ABONNEZ-VOUS - LE MONDE ET SES PUBLICATIONS - Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7 - ABONNEMENTS - 36.15 LE MONDE

Les mines de potasse d'Alsace condamnées. - Le tribunal de grande instance de Strasbourg a condamné, le vendredi 2 septembre, les Mines de potasse d'Alsace à verser, comme provision, 1,5 million de francs à la province Nord des Pays-Bas et 500 000 F à la ville d'Amsterdam pour cause de pollution.

triste

« Fait de force de la population ? »

de cherche à peser gouvernementale

« Fait de force de la population ? »

« Fait de force de la population ? »

« Fait de force de la population ? »

« Fait de force de la population ? »

مكتبة من الأصل

Culture

« Une affaire de femmes » au Festival de Venise

Un grand Chabrol



Claude Chabrol et Isabelle Huppert sur le tournage d'« Une affaire de femmes ».

Le jour où son mari rentre du stag...

(Suite de la première page.)

Le jour où son mari rentre du stag...

Et peut-être jamais non plus Isabelle Huppert...

Arrogant, charmeuse et spontanée...

L'affaire Marie-Louise Giraud « Assassin de la patrie »

C'est le 30 juillet 1943 que Marie-Louise Giraud...

C'est un dénonciateur anonyme...

(1) Sous le titre Une affaire de femmes...

CINÉMA Le Festival de Montréal Troubles de croissance

Le Festival de Montréal va fermer ses portes après avoir fait salles comblées...

C'est en effet le public qui fait le prix de ces rencontres...

Cette préséance du public provoque parfois des incidents...

En outre, certains journalistes se sont vu refuser une accréditation...

Deux cent trente-cinq longs métrages, quarante-cinq courts métrages...

Mais ce sont surtout les metteurs en scène qui sont remarquables...

Labrousse (De sable et de sang), Charlotte Silvera (Prisonnières), Jean Rouch (Folles ordinaires d'une fille de Cham)...

Le culte du yen

L'absence de ligne directrice dans la sélection du Festival semble pré-méditée...

On a fait beaucoup de battages autour de Obsessed du Canadien Robin Spry...

Deux films humoristiques japonais ridiculisent farouchement le culte du yen...

L'œuvre qui a provoqué le plus de remous est sans doute le plus interdit dans son pays...

Il s'agit de servir d'une époque, celle de la France vichyste et de sa venalité institutionnelle...

Il était si amer les acteurs (le film est d'auteurs dédié à tous ses inter-

« Dernière Tentation » (suite)

Les réactions au film de Martin Scorsese, la Dernière Tentation du Christ, continuent d'entretenir la polémique...

En revanche, le directeur du ministère public britannique, M. Allan Green...

Aujourd'hui, plus de 500 dirigeants pensent les nouvelles dimensions des RESSOURCES HUMAINES

La 7e Conférence Internationale HAY sur les défis stratégiques des ressources humaines: Rome, 17-18 novembre 1988

EXPOSITIONS La villa Arson à Nice Une maison sous le soleil

Une école, un centre d'art et des artistes pour une exposition-promenade à géométries variables.

La villa Arson : 23 000 mètres carrés de terrasses à l'italienne au-dessus de la baie des Anges...

Mais ce bel outil, d'entretien collectif, n'a jamais bien marché. L'école nationale des arts décoratifs était nationale des arts décoratifs d'ordinaire...

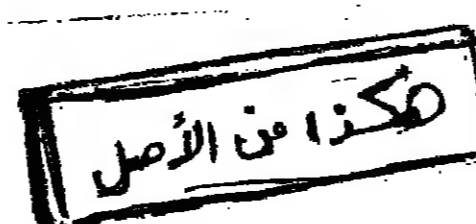
PATRIMOINE La Grande Bibliothèque ouvrira en 1995

Le secrétaire d'Etat aux grands travaux, M. Emile Biasini, a annoncé l'ouverture de la Grande Bibliothèque, qui doit remplacer la BN, pour 1995.

M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, a précisé, dans un entretien à l'AFP, que le chantier de la Grande Bibliothèque...

Le secrétaire d'Etat aux grands travaux a enfin indiqué que les crédits pour la rénovation du Muséum d'histoire naturelle...

Ce dernier a d'autre part indiqué qu'il aurait en charge la redonne du dôme des Invalides (la quatrième depuis sa construction)...



Culture

VARIÉTÉS

Jean Ferrat dans la Drôme

« La libération des ondes a été une catastrophe »

Un feuilleton musical composé de trente chansons de Jean Ferrat sera diffusé sur Radio-France à partir de l'automne. Sa présentation à Alex (Drôme) a été l'occasion d'un plaidoyer pour la chanson française.

distribution qui, passant non plus par les disques, mais par les grandes surfaces, ne se préoccupe que du classement au Top. Ce n'est pas, hélas, parce qu'une chanson se vend bien qu'elle est la meilleure... L'effet du Top est désastreux pour les jeunes créateurs qui ne sont pas a priori dans le vent. Ceux qui ne fabriquent pas des produits standardisés n'ont aucune chance. Quel énorme talent il faut à des gens qui décident ailleurs, aussi...

« On n'arrête pas d'organiser rencontres et colloques pour définir des remèdes à ces trois maux. En vain. Pour moi, la première catastrophe ces dernières années, c'est la libération des ondes, c'est la libération des ondes, c'est la libération des ondes, c'est la libération des ondes... »

Pendant longtemps, j'ai pensé et je pense encore qu'il fallait préserver la culture nationale en fixant un quota pour la production étrangère. Il me semble que 40 % de chansons non françaises sur les ondes seraient suffisants. En tout cas, les artistes français pourraient alors être entendus du public qui fait son choix entre les bons et les moins bons. Quand on est dominé comme on l'est aujourd'hui, une partie de notre culture est en cause, et elle est en train de perdre et de nous perdre... »

ANDRÉ GRIFFON.

مركز من الأصل

Communication

La fin de l'université d'été de Carcans-Maubouisson

Fête du service public et débat sur la télévision commerciale

L'université d'été de Carcans-Maubouisson s'est achevée vendredi 2 septembre en présence de M^{me} Edith Cresson, ministre des affaires européennes. Le mercredi 31 août a été officiellement lancée, au Canada, la chaîne de télévision francophone TV5, déjà diffusée en Europe et en Afrique. Un lancement accompagné d'une cérémonie retransmise à Montréal, à Paris et à Car-

caus et à laquelle ont participé le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le ministre français chargé de la francophonie, M. Alain Decaux. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la France, de la Belgique et de la Suisse et l'ambassadeur du Sénégal ont chacun pro-

noncé à cette occasion une courte allocution transmise par vidéo. Transmis par satellite, le signal de TV5 couvrira donc désormais le Canada, les Etats-Unis et les Antilles.

C'est pourtant davantage la télévision privée qui fut au centre des débats de Carcans. Témoin la rencontre entre MM. Lelay (vice-PDG de TF1) et Rigaud (administrateur délégué de la CLT, actionnaire de M6).

Un duo Lelay (TF1)-Rigaud (CLT)

CARCANS-MAUBOUISSON de notre envoyé spécial

Une salle émuillée, une tribune bien éclairée, deux débats loquaces agrippés et surtout concurrents... Joli duel en perspective, se réjouissait, jeudi soir, l'assistance espérant trouver là une petite consolation au forfait de M. Philippe de Villiers qui, la veille, avait annulé un face-à-face pourtant fort attendu avec Jean-Noël Jeanneney sur le thème de la Révolution française.

A droite, donc, visage rond et rose de coups de soleil estivaux, col ouvert sur une veste à carreaux, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT (actionnaire de M6), habitué et ami de Carcans. A gauche, costume gris assorti aux cheveux, cravate sobre, lunettes austères et sourire rare, Patrick Lelay, vice-PDG de TF1. Sur la scène, la nouvelle télévision commerciale. « De tout temps, il a existé de bons esprits pour dénoncer la dégradation de la télévision. Cela fait plus de vingt ans qu'on entend ce type de plainte. Mais les reproches actuels sont particulièrement graves et peu réfléchis. » Le PDG de RTL a, en effet, particulièrement « mal pris » les propos du ministre de la culture, assimilant certaines télévisions « à des supermarchés de la culture ». « Qu'a-t-il donc contre les supermarchés ? On y trouve de tout et de quoi satisfaire les multiples besoins du public. Un peu de patience, implore-t-il, on ne crée pas

de nouveaux programmes en quelques jours. « Qu'on permette donc aux entreprises de télévision - qui ont pris des risques considérables - de ne pas avoir les mêmes échéances que les gouvernements et d'envisager leur évolution sur dix ans (terme de notre autorisation) voire dix-huit ans (terme obtenu par Canal Plus, et que nous revendiquons). Alors pourraient-elles concilier davantage logique commerciale et mission d'intérêt général... »

Les supermarchés de la culture

Jacques Rigaud, lui, n'a toujours pas digéré cette récente conjonction des critiques contre la télévision commerciale. « De tout temps, il a existé de bons esprits pour dénoncer la dégradation de la télévision. Cela fait plus de vingt ans qu'on entend ce type de plainte. Mais les reproches actuels sont particulièrement graves et peu réfléchis. » Le PDG de RTL a, en effet, particulièrement « mal pris » les propos du ministre de la culture, assimilant certaines télévisions « à des supermarchés de la culture ». « Qu'a-t-il donc contre les supermarchés ? On y trouve de tout et de quoi satisfaire les multiples besoins du public. Un peu de patience, implore-t-il, on ne crée pas

de nouveaux programmes en quelques jours. « Qu'on permette donc aux entreprises de télévision - qui ont pris des risques considérables - de ne pas avoir les mêmes échéances que les gouvernements et d'envisager leur évolution sur dix ans (terme de notre autorisation) voire dix-huit ans (terme obtenu par Canal Plus, et que nous revendiquons). Alors pourraient-elles concilier davantage logique commerciale et mission d'intérêt général... »

Mais s'il n'y avait que quelques critiques à l'égard des télévisions privées... Plus grave, plus inquiétante sans doute, notamment pour M6, la réflexion de deux ministres selon laquelle « il y a manifestement une chaîne généraliste de trop ». Patrick Lelay sourit. Ah non ! Qu'on ne compte pas sur lui pour désigner la chaîne à supprimer. C'est à l'Etat d'intervenir et à défaut ce sera le marché. Qu'on sache simplement que « moins il y aura de chaînes, plus il y aura d'argent disponible pour la création... ». Jacques Rigaud n'entend pas ainsi, qui sent davantage siffler les balles. « Qu'on stabilise enfin la règle du jeu, demande-t-il, et qu'on cesse de se poser la question du nombre des chaînes ! Au nom de quel malhustianisme quelqu'un déciderait-il qu'il y a des chaînes en trop ? Ce pays aime les jeux de massacre. Mais sachez que M6 n'est pas candidate au suicide. »

Restait à répondre aux propositions du ministre, M. Paul Quilès, concernant TDF1. Montez, monteront pas sur le satellite de télédiffusion directe ?

L'avenir de TDF1

Montera pas, répond Jacques Rigaud, en rappelant certains péripéties malheureuses et passées entre la France et le gouvernement luxembourgeois dans l'affaire du satellite. Chat échaudé, dit-il... Et puis Astra est là, moins cher, qui dispose de quinze canaux et lui fait aussi les yeux doux...

« A quoi bon ! » laisse tomber avec une moue sceptique Patrick Lelay qui, de toute façon, n'envisage pas d'investissement supérieur au « franc symbolique ». « Aucun programme n'est prêt ; l'audience potentielle est infime ; et le dilemme absurde : si on n'y va pas on aura tort, à terme ; mais si on y va, c'est pour perdre de l'argent. »

Critique, le public de Carcans est décidément loin d'être acquis aux deux hommes. Mais l'atmosphère se détend. Jacques Rigaud mâchonne un chewing-gum et Patrick Lelay tente l'humour... « Tenez, commença-t-il, je vais vous raconter la dernière de la CNCL... » Une façon habile... et efficace pour se mettre l'assistance dans la poche !

ANNICK COJEAN.

Adeline Daumard

Les bourgeois et la bourgeoisie en France

Les bourgeois ont le secret de leurs succès pour conquies un groupe social ? Dans quelle mesure les institutions du RPF ont-elles permis à la bourgeoisie de s'imposer ? Telles sont les questions auxquelles Adeline Daumard répond dans sa vaste synthèse.

Aubier

La «résurrection» de la chaîne francophone

TV 5 Europe : la force d'exister

CARCANS-MAUBOUISSON de notre envoyé spécial

Les Anglo-Saxons appelleraient cela « corner beat ». Les francophones parleront de résurrection. Six mois après avoir failli disparaître TV 5 Europe revient sur le devant de la scène. La chaîne propose un nouveau logo, de nouveaux programmes dès lundi 5 septembre. Créée en 1984 la chaîne veut à la fois se renouveler en profondeur et continuer à jouer son rôle de « vitrine » des télévisions francophones (1), dont elle diffuse, grâce au satellite ECS 1 une sélection des meilleures émissions à destination des réseaux câblés européens.

Parce qu'elle était sévèrement jugée par M. Michel Péricard dans son rapport sur « la politique audiovisuelle extérieure de la France », le gouvernement de M. Jacques Chirac avait envisagé fin février dernier de la « fondre » dans la SEPT, la future chaîne culturelle (Le Monde daté 28-29 février). Projet abandonné in extremis devant la résistance farouche des deux sociétés concernées et l'opposition très ferme de leurs partenaires étrangers.

Faute d'une grille homogène, de moyens et d'une véritable politique de promotion, TV 5 Europe, estimait M. Péricard, ne totalisait pas 50 000 téléspectateurs. Une dévaluation que le président de la chaîne, M. Jean-Jacques Céliérier a toujours contestée. De deux millions à l'origine en effet le nombre des foyers européens recevant TV 5 Europe atteint 9,5 millions aujourd'hui. De la Scandinavie au Maghreb, « Beaucoup ne sont pas francophones, insiste M. Céliérier, il est donc évident que nous ne serons jamais une chaîne de forte audience. Mais à la fin 1987 nous avions déjà plus de 100 000 téléspectateurs quotidiens dans le seul Benelux ! »

Les responsables de TV-Europe, forts d'un véritable audit réalisé au printemps, ont entamé une politique de modernisation. De la grille surtout, avec l'apparition de rendez-vous quotidiens pour fidéliser un public de plus en plus sollicité : des flashs d'informations ; un magazine culinaire ; une émission sur la mode ; une météo européenne et surtout les journaux de TF1 ou d'A2 repris chaque soir en léger décalé. Les programmes sont prolongés en soirée, démarrent plus tôt le samedi et le dimanche, et leur promotion à l'étranger est renforcée.

Initiation au marketing

TV 5 Europe s'initie enfin au marketing. Suffisamment ? La question mérite d'être posée car le danger, demain, sera moins institutionnel - le nouveau gouvernement ne remet plus son existence en cause - qu'économique. En matière de télévision par satellite, l'Europe est brutalement en train de passer de la rareté au trop-plein. Et les réseaux câblés au nombre de canaux disponibles techniquement limité, vont devoir faire des choix en fonction de l'attractivité des chaînes. Que passera alors une télévision francophone face à des concurrentes anglo-saxonnes mieux armées et plus « grand public ».

La force de TV 5 Europe, comme aime à le répéter son président Jean-Jacques Céliérier, est... d'exister » et d'avoir déjà conclu plus de 1 100 accords avec des réseaux câblés ou des instances européennes. Mais la chaîne se heurte à un double handicap. Pour réussir sa nouvelle grille TV 5 Europe a besoin d'une augmentation de 30 % de son budget. Une hausse record qui, en ces temps de rigueur budgétaire, est loin d'être encore acquise. Le lourdeur de son processus de prise de décision ensuite. Bien que la chaîne soit financée par les trois chaînes francophones, au sein du groupement d'intérêt économique Satellimages, toutes les décisions importantes doivent être prises à l'unanimité, de concert avec les partenaires étrangers. Equitable, ce processus n'a pas le sursplendeur du privé. Il pourrait bien un jour, devenir totalement inadaptable.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) TF1, A2, FR3, réunis au sein du groupement d'intérêt économique Satellimages chargé de la gestion quotidienne de la chaîne ; les télévisions belge et suisse (la RTBF et la SSR) ainsi que depuis 1986 le consortium de télévision Québec-Canada.

Le Monde

L'EDUCATION

DOCUMENT

- TOUS LES SUJETS DU BAC 1988 : en français et en philo. Avec commentaires, exercices et témoignages des professeurs.

ENQUETE

- LES ETUDES LITTÉRAIRES NE MÈNENT PAS AU CHOMAGE : les littéraires s'en tirent plutôt bien sur le marché de l'emploi. Une voie presque sans encombre : l'enseignement.

SOCIÉTÉ

- L'EUROPE EN TRAINANT LES PIEDS : comment le système scolaire se prépare-t-il à l'Europe ? Sans enthousiasme apparent.
- TROISIÈME ÂGE : UNE NOUVELLE CARRIERE. L'Université s'ouvre aux retraités.

Nombre de pages : 96 pages • 1987

En vente dans tous les magasins de livres

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINTEL

La cote des peintres. Les annonces des collectionneurs : de la peinture aux objets de collection. Le magazine : les expositions, les galeries, les ventes.

36.15 LEMONDE

Code ARTLINE

EN BREF

- Suspension des émissions de la chaîne privée espagnole Canal 10. — Un différend économique entre les producteurs londoniens des programmes, et les promoteurs de la chaîne privée espagnole Canal 10, est à l'origine de la récente suspension des émissions de la chaîne. Canal 10, transmise par satellite et payante, est une nouvelle chaîne dont sont actionnaires notamment Canal Plus et l'homme d'affaires M. Jacques Hatzhut et le patron de presse M. Robert Mazonell.
- Remise des Emmys, les Oscars de la télévision. — La série dramatique *Thirtysomething* et la série comique *The Wonder Years* ont été désignées, dimanche 28 août, meilleures séries télévisées de la saison, lors de la grande remise annuelle des Emmys — ou Oscars de la télévision — à Pasadena, en Californie. *Thirtysomething*, de la firme ABC, relate les problèmes d'adaptation des jeunes de trente ans dans la société des années 80. *The Wonder Years*, également d'ABC, est une comédie basée sur la nostalgie des années 60.
- M. Claude Perdriel s'installe à Rolling Stone. — Le patron du *Nouvel Observateur*, M. Claude Perdriel, est en pourparlers avec M. Lionel Rotzage, directeur du mensuel *Rolling Stone*, lancé en janvier. M. Perdriel envisagerait d'entrer dans le capital du journal aux côtés d'une société à capital risque, pour une somme de l'ordre de 3 millions de francs. Mais ces deux nouveaux associés seraient minoritaires. *Rolling Stone*, dont le vente moyenne est de 70 000 exemplaires, selon sa direction, pourrait lancer, en septembre, une campagne d'abonnements avec l'aide logistique du *Nouvel Observateur*. Ce dernier avait accumulé dans ses colonnes des articles de Rolling Stone pendant cent édit.
- Le quotidien acadien *Le Matin* en faillite. — *Le Matin*, l'un des deux quotidiens francophones de la province du Nouveau-Brunswick, à l'est du Canada, a été déclaré en faillite deux mois après avoir suspendu sa parution. Lancé en 1986 grâce à des fonds publics du Nouveau-Brunswick et du gouvernement fédéral, *Le Matin* n'avait réussi à vendre que 7 000 exemplaires. Le Nouveau-Brunswick compte deux cent vingt-cinq mille francophones sur sept cent dix mille habitants.

théâtre

cinéma

LES

LE 7 SEPTEMBRE

Education

Syndicats d'enseignants et parents d'élèves réagissent aux déclarations de M. Jospin

Les déclarations du ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, lors de sa conférence de presse de rentrée (Le Monde du 3 septembre), n'ont pas suscité l'enthousiasme des syndicats d'enseignants et des fédérations de parents d'élèves. A l'exception de la Fédération de l'éducation nationale, tous regrettent l'absence de mesures concrètes.

« Ça change et ça fait du bien », explique la FEN. Le syndicat souligne « le changement d'orientation dans la suite des engagements personnels, le respect de tous les personnels et la volonté d'engager après concertation les transformations attendues pour l'avenir », et considère que la portée de cette conférence de presse « dépasse largement le cadre de la rentrée ». Toutefois la FEN souhaite « que les intentions et les premiers gestes concrets et significatifs se traduisent dans les textes et les moyens ».

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) « se réjouit de retrouver nombre de ses revendications dans les grandes orientations de M. Jospin », mais regrette « que les difficultés de la rentrée subsistent ». L'Association de parents pour l'évolution de l'enseignement catholique (APEEC) est « satisfaite de la reconnaissance par M. Jospin de deux écoles publiques et privées », considérant que « cette situation de paix scolaire ne peut qu'être bénéfique pour l'éducation de nos enfants ». De son côté, la Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT)

« regrette qu'aucune réponse n'ait été apportée aux préoccupations immédiates des personnels - et que les problèmes spécifiques des enseignants du secteur privé restent entiers ».

Le Syndicat national des collèges (SNCA-Autonomie) prend acte des mesures d'urgence mais déplore la fermeture de 3 500 postes dans les lycées et collèges. Le syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN) exprime « amertume et inquiétude » car « les intentions restent toujours aussi vagues et les réalisations limitées ». Le syndicat CFCE de l'éducation (SCENRAC) « regrette le flou des déclarations du ministre, comme la Société des agrégés, qui a jugé cette conférence de presse « très décevante et très vague », ajoutant que « le discours sur la qualité de l'enseignement sonnait creux ».

Pour la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), il n'y a « aucun élément nouveau dans la déclaration du ministre de l'éducation nationale par rapport aux orientations de ces précédentes années ». Elle se plaint de « l'indigence des propositions concrètes du ministre ». Selon M. CGT, « Lionel Jospin n'a fait qu'enterrer les inquiétudes déjà exprimées par la CGT : malgré un nombre d'élèves en augmentation, les suppressions de postes sont massives ». De son côté, le Syndicat national des instituteurs (SNUI-FO) demande « la création de nouveaux postes d'instituteurs ».

Armistice à Angoulême

ANGOULÊME de notre correspondant

Il n'y aura pas de guerre scolaire à Angoulême ou à Bourges, à propos du congrès du mercredi et du jour du catéchisme. L'inspecteur d'académie de la Charente vient de rencontrer l'évêque d'Angoulême et les deux hommes ont décidé de geler la situation.

Rappelons que, sur plainte de l'évêque, le tribunal administratif de Poitiers avait annulé la décision de l'inspecteur de transférer les heures de classe dans les écoles maternelles et élémentaires du samedi au mercredi matin (Le Monde du 28-30 mai). L'évêque estimait que ce changement compromettait l'organisation du catéchisme. Sans juger sur le fond, le tribunal avait considéré que l'inspecteur n'avait pas autorisé par prendre une décision globale pour toutes les écoles. En vertu de la décentralisation, il revenait à chaque établissement de se déterminer.

A Angoulême, quarante-trois des quarante-cinq écoles consultées après la décision du tribunal ont confirmé leur demande de transfert. Dans la quarante-quatrième, le conseil d'établissement s'est partagé moitié-moitié et la quarante-cinquième semble avoir voté dans une certaine confusion. L'inspecteur d'académie a donc consulté le ministre, qui, attendant de saisir le Conseil d'Etat, a ordonné à l'inspecteur d'appliquer « les textes et rien que les textes ».

Après négociation avec l'évêque, l'inspecteur d'académie a décidé de n'accorder aucun nouveau transfert, bien que onze écoles supplémentaires l'aient demandé en Charente.

Quant à l'évêque, tout en réitérant son opposition de principe au transfert, il a admis qu'il était difficile de revenir sur la situation créée à Angoulême l'an dernier, à quelques jours de la rentrée. Le Conseil d'Etat et, s'il le faut, le Parlement... trancheront plus tard sur le fond.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

REPÈRES

Paris 680 millions pour Bercy

Les travaux de réalisation du doublement du pont de Bercy vont commencer au cours du premier trimestre 1989, selon le maire de Paris. Ils seront suivis par le début de la construction, à la mi-mai 1990, du nouveau pont également prévu dans ce secteur et qui doit relier la gare de Lyon à la gare d'Austerlitz. C'est un profond réaménagement de la voirie qui aura lieu par étapes d'ici à 1992 dans cette partie Est de la capitale afin de désengorger ce quartier en pleine expansion, concerné par la création du nouveau ministère des finances et l'aménagement des anciens entrepôts de Bercy. L'investissement représente 680 millions de francs.

Géologie

Séisme annoncé en Grèce

Un séisme d'une magnitude comprise entre 5,3 et 5,8 sur l'échelle de Richter pourrait se produire en Grèce dans une dizaine de jours. C'est ce qu'affirment trois scientifiques grecs qui ont mis au point une technique de prévision (VAN) fondée sur les variations électriques de la croûte terrestre à l'approche de secousses telluriques. L'origine de ces signaux est mal comprise selon le volcanologue Haroun Tazieff, qui a rapporté le nou-

velle en métropole et précise que ce tremblement de terre « pourrait avoir lieu au sud de Corfou ou bien dans une zone située dans le golfe de Corinthe, non loin de Patras ». Cette technique de prévision est « efficace à 90 % », affirme M. Tazieff, qui rappelle qu'il a participé en février dernier en Grèce à l'analyse de tels signaux et que le séisme annoncé s'est produit dans la zone prévue neuf jours plus tard ».

Médecine

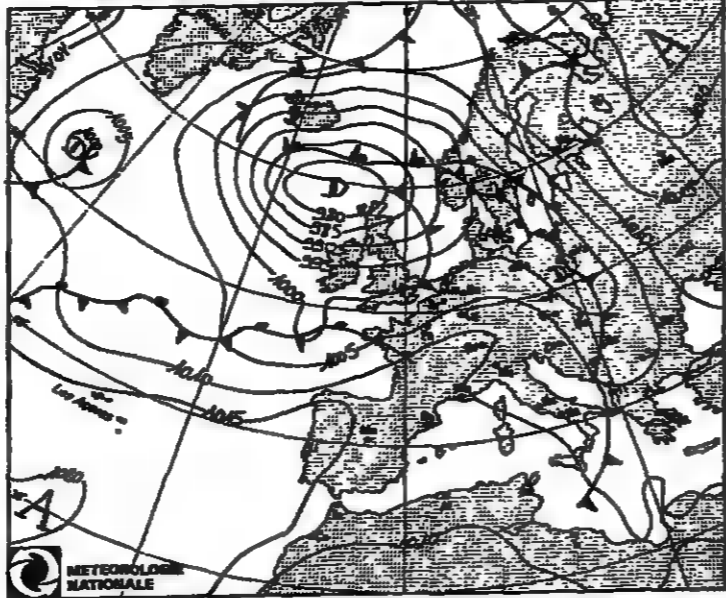
Stimulateurs cardiaques défectueux

Une compagnie américaine de fabrication de stimulateurs cardiaques, Cordis Corporation, vient d'être condamnée par un tribunal de Washington à payer de très importantes indemnités. Ses quatre principaux dirigeants se voient accusés en outre devant une cour criminelle de malfaçons, de mensonge délibéré au gouvernement, et de « blessures » par imprudence. L'accusation réclame trois cents ans de prison et une amende de 2 millions de dollars (plus de 12 millions de francs). Les stimulateurs concernés ne sont plus sur le marché mais la firme en question n'a averti les praticiens et les utilisateurs que longtemps après la découverte des malfaçons conduisant à des arrêts cardiaques brutaux. Ses dirigeants avaient, en outre, adressé à l'organisme d'Etat concerné (la Food and Drug Administration) un rapport falsifié sur la nature des stimulateurs.

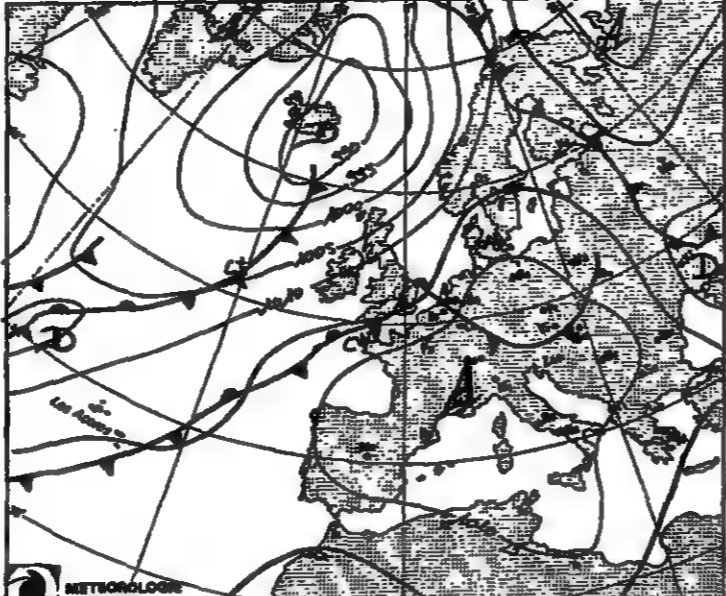
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 SEPTEMBRE 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 septembre à 0 heure et le dimanche 4 septembre à 24 heures UTC.

Persistence d'un flux perturbé d'Ouest rapide sur le nord du pays. Mais avec la hausse du champ de pression, l'activité des perturbations va diminuer.

Dimanche : temps de pluie. La journée débutera généralement sous les nuages, malgré quelques trous dans la grisaille (surtout au nord de la Seine). Il pleuvra un peu et il.

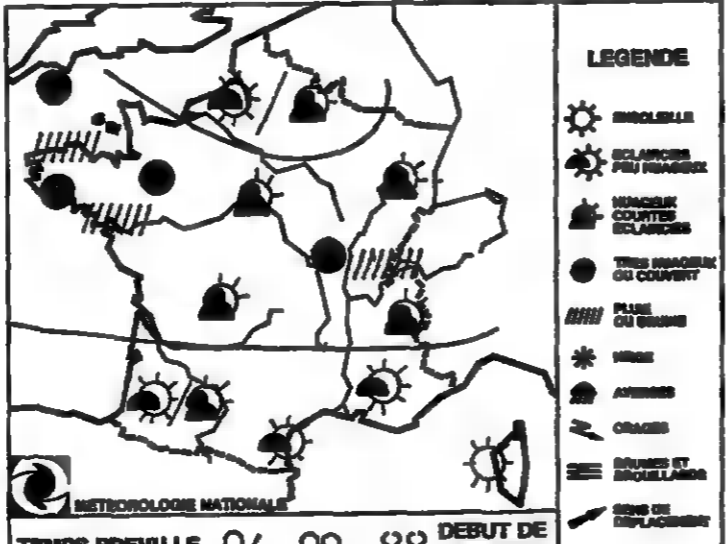
La tendance de la journée sera à l'assèchement de la pluie et au développement d'éclaircies. Le ciel restera chargé en Lorraine et Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Auvergne et Rhône-Alpes ; alors que les éclaircies deviendront belles près de l'Atlantique, en Bretagne, pays de Loire et Poitou-Charentes.

Les grosses pluies qui sévissent samedi au nord de la Loire seront traversées le pays,

on les retrouvera un lever du jour dans l'Est et le Centre-Est, où elles cesseront assez vite. Mais un nouveau passage de pluie - moins fort que samedi - touchera dès le matin le Bretagne, la basse Normandie, les pays de Loire. Ces pluies se décaleront assez vite vers l'Est et le Nord-Est, en s'atténuant progressivement ; elles toucheront au passage le Bassin Parisien et le Centre, puis la Bourgogne et la Champagne.

Le vent, de Sud-Ouest, sera encore assez fort près de la Manche et près de l'Atlantique. Les températures : le matin il fera généralement entre 10 et 12 degrés ; l'après-midi, 17 à 21 degrés au nord de la Loire, 22 à 25 degrés plus au Sud.

Les régions méditerranéennes - au sud de Bordeaux et de Montpellier - resteront à l'écart de la pluie et, le plus souvent, des nuages. Il y fera 11 à 13 degrés le matin (14 à 17 degrés près de la Méditerranée) ; l'après-midi le thermomètre indiquera entre 26 et 28 degrés.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés

Table with columns for location, temperature, and weather conditions. Includes locations like AMICO, BREST, CAEN, etc.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4823

Grid for crossword puzzle with clues in French. Includes horizontal and vertical clues.

Solution du problème n° 4823

Horizontalement: I. Peut être grave quand il y a beaucoup de vaisseaux qui coulent. Arrête ceux qui respectent le code. II. Où l'on a mis beaucoup de sauce. Bon à tirer. III. Nom qu'on peut donner à un bleu. Un petit perroquet. IV. Pronom. En Suisse. Traités comme des casques. V. Des petits coups de main. On n'y a pas mâché. Possessif. N'a pas un grand lit. VI. Au troisième, on peut être déjà fatigué. Atome. Sont toujours plats. VII. C'est parfois un vrai regard. Un domestique au courant. VIII. Rejoint le Rhône. Touffus. Etre à l'ouvrage. IX. Pas conservée. Le théâtre d'une circulation incessante. Lièvre. X. Le premier avait la plus grosse part. On l'on peut en voir de toutes les couleurs. Divinité. XI. A des propriétés astringentes. Élément d'un cercle. XII. Qui ont donc bon dos. Faire des réserves. XIII. Pour amener l'eau au moulin. Une voie navigable. N'adulte pas naturellement. XIV. Qui peut facilement tourner. A pois. XV. Pour eux. Pas à faire. Reposas du pied. Un peu d'espoir.

Le Carnet du Monde

Section containing various notices: Naissances (Philippe BOYER-COULLAULT, Florence PIAUDIER-CABOT), Mariages (M. et M^{me} Jackie CRASSON, M. et M^{me} Jacques LECOMPT), Décès (M^{me} Monique Grubler, M. et M^{me} Philippe Cassella), Remerciements (M^{me} L'HER, très touchée des nombreuses marques de sympathie).

AFFAIRES

Le groupe Tapie reprend les raquettes Donnay

Le groupe de l'industriel français Bernard Tapie a été choisi par les pouvoirs publics à Bruxelles pour reprendre la société belge Donnay, premier fabricant européen de raquettes et numéro trois mondial, déclaré en faillite le 19 août dernier et qui employait trois cent cinquante personnes.

Une «première» en France L'Aérospatiale et Dassault-Breguet s'associent pour concevoir un avion de patrouille maritime

La société Aérospatiale et le groupe Dassault-Breguet ont décidé d'unir leur savoir-faire pour la conception, en coopération, d'un nouvel avion de patrouille maritime principalement destiné au marché étranger. C'est la première fois que les deux constructeurs français couvrent ensemble au développement d'un appareil militaire de ce modèle.

Diversifier la gamme

Dans ces conditions, l'idée a prévalu, à l'Aérospatiale et chez Dassault-Breguet, d'un programme complémentaire et financièrement accessible qui permettrait de diversifier la gamme des avions de patrouille maritime.

SOCIAL

Emploi précaire : deux embauches sur trois en 1986

L'emploi précaire gagne du terrain depuis dix ans tandis que les embauches se réduisent, selon une étude de l'Institut Adfo, publiée par Gestion sociale le vendredi 2 septembre. En effet, en 1986, le total des embauches s'élevait à 163 170, de l'ordre de 8,85 % des effectifs des entreprises, contre 180 346 pour 1 837 773 emplois en 1979 (10,35 %).

Procédure de révocation contre le président de la caisse d'assurance-maladie de Seine-et-Marne

M. Claude Ervin, ministre de la santé et de la sécurité sociale a engagé une procédure de révocation contre le président de la caisse primaire d'assurance-maladie de Seine-et-Marne, M. Paul Hebras, un syndicaliste de Force ouvrière, a annoncé le ministre le vendredi 2 septembre dans un communiqué, tandis qu'une procédure de retrait d'agrément a été engagée contre le directeur, M. Serge Billon, quarante-six ans, et le directeur adjoint, M. Christophe Pilly, trente-neuf ans.

L'occasion d'une opération originale mais complexe

La Société générale va augmenter ses fonds propres

La Société générale, le troisième groupe bancaire français, privatisé à l'été 1987, a annoncé, le vendredi 2 septembre, une importante opération destinée à renforcer, à terme, ses fonds propres. La banque va émettre 2,835 milliards de francs d'obligations convertibles en actions, assorties de bons de souscription d'actions.

POINT DE VUE

Une autre dimension de la politique

par Roger Burnel président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) On discute de la capacité des Français à se reconnaître. La France n'est pas en guerre civile ! Il faudrait davantage craindre que les Français ne soient de plus en plus nombreux à se désintéresser des affaires de la France, qui sont pourtant les leurs.

M. Bolloré renforce son contrôle sur son groupe

Afin de conserver le contrôle de son groupe en plein développement (15 000 personnes, un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards de francs dans des secteurs aussi variés que les papiers spéciaux, la distribution de combustibles ou le voyage), M. Vincent Bolloré vient d'achever la mise en place d'un montage financier complexe : à cette occasion, il s'entoure d'alliés solides et prestigieux, en particulier du constructeur italien Fiat.

ETRANGER

Hausse du nombre des sans-emploi en août

Aux Etats-Unis, les effets inflationnistes d'un chômage encore faible restent limités

Avec 226 000 chômeurs en plus, le taux de chômage a progressé de 0,2 point aux Etats-Unis, en août. Après être passé de 5,3 % en juin - son plus bas niveau depuis quatorze ans - à 5,4 % en juillet, il a atteint 5,6 % en août. Ce chiffre, rendu public le jeudi 2 septembre à Washington par le département du travail, confirme le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis.

En bout de chaîne, Albatros Investissement, à son tour, détient 25 % du capital de Bolloré Technologies, la holding qui a en portefeuille toutes les participations du groupe et qui est cotée sur le second marché à la Bourse de Paris. Compte tenu des actions détenues directement par la famille Bolloré dans cette holding (25 % du capital), des auto-contrôles et du système de holdings en cascade, M. Vincent Bolloré devrait pouvoir poursuivre son développement sans avoir à se préoccuper d'éventuelles attaques inamicales.

Pauvreté et discours

Les responsables politiques de bonne volonté acceptent de tomber le masque des campagnes électorales devant l'intérêt de la France et ses responsabilités communautaires et internationales. On ne renie pas son identité en reconnaissant qu'on approche la vérité, au plus près, lorsqu'on ne néglige pas la vérité des autres.

Il est vrai que la rigueur est condition d'efficacité. La gestion des entreprises et le gouvernement de l'Etat et des collectivités en ont besoin : compétitivité, utilisation des ressources budgétaires, service meilleur des usagers, sécurité... Pourtant, la rigueur ne peut pas prendre ses distances avec la solidarité qui n'a pas simplement valeur d'équilibre ou d'accompagnement, comme le ferait

مكذبا من الأصل

